

**L'Association de la CHIMIE DU VÉGÉTAL*
fait le point sur les enjeux stratégiques de la filière à horizon 2020**

Le 8 janvier dernier, l'Association de la Chimie du Végétal réunissait à Lille adhérents et acteurs institutionnels pour célébrer ses 5 ans. L'occasion pour elle de présenter les chantiers engagés mais également de débattre sur les enjeux stratégiques de la filière à horizon 2020.

La Chimie du Végétal est au cœur d'enjeux majeurs tant sur le plan économique que sur le plan industriel en France et en Europe avec comme objectifs :

- *de développer l'utilisation de matières premières végétales pour la chimie et ses clients,*
- *d'offrir de nouvelles fonctionnalités aux marchés avec des solutions innovantes : technologiques, environnementales et sociétales.*

C'est dans ce contexte que l'ACDV souhaite plus que jamais affirmer la position de la filière qu'elle représente et l'élever dans les prochaines années au rang de leader international. Un objectif qui ne pourra être atteint sans un soutien fort des pouvoirs publics français et européens.

*ACDV

1

Qu'est-ce que la Chimie du Végétal ?

La Chimie du Végétal consiste en l'utilisation de ressources végétales (dite biomasse) afin de produire des dérivés chimiques, au service des industries en aval et, in fine, des consommateurs.

Depuis l'antiquité, l'Homme a eu recours à la Chimie du Végétal pour développer de nouveaux pigments, détergents, ingrédients cosmétiques, etc. Cette chimie prend depuis quelques années un nouvel essor, dans un contexte de concurrence internationale rendant les choix français et européens d'aujourd'hui stratégiques pour les entreprises et la société. Les emballages, les films et papiers font figurent, à ce stade, de « vedettes de la Chimie du Végétal » mais, les applications potentielles sont bien plus nombreuses.

Beaucoup de produits - cosmétiques, détergents, fibres textiles, produits d'hygiène et d'entretien - sont déjà fabriqués à partir de matières premières végétales. Les programmes de R&D récemment lancés permettront d'élargir les gammes des produits bio-sourcés déjà disponibles.

UNE CHIMIE BASEE SUR LES CARBOHYDRATES (PLANTES, BOIS, ETC.)

Il est désormais possible de développer un grand nombre de produits issus d'une chimie « bio-sourcée », c'est à dire issue de la biomasse (matières végétales).

Certains d'entre eux ont la spécificité d'offrir de nouvelles fonctionnalités qui n'existaient pas jusqu'alors.

Exemples : plastiques PbxRnew (Arkema) polyamides Solvay, solvants (Solvay, DRT, biolubrifiants (Novance).

« La Chimie du Végétal est pour l'industrie chimique l'occasion de questionner son savoir-faire industriel dans son ensemble, à travers la mise au point de nouveaux procédés, de nouveaux matériaux, l'utilisation de nouvelles ressources et le développement de nouvelles



Une filière dynamique pouvant s'appuyer sur un secteur leader

Le développement de la filière de la Chimie du Végétal en France prend appui sur des bases économiques et industrielles solides.

>> Les forces de la Chimie du Végétal en France

✓ Un monde agricole développé

Par leur position de leader agricole, la France et l'Union Européenne sont à même de fournir des matières premières en quantité et qualité mais également à des prix compétitifs.

✓ Des leaders français présents dans la conception de bio-raffineries

Les industriels français sont en capacité d'aller jusqu'à 4 générations de transformation de la matière.

Exemple : « blé » => première transformation « amidon » => hydrolyse « glucose » => hydrogène « sorbitol » « isosorbide » => Polymères

✓ Une industrie chimique française compétitive

Les industriels de ce secteur occupent la 2^{ème} place en Europe après l'Allemagne (avec des acteurs reconnus mondialement : Arkema par exemple).

A court et moyen termes, le maillage agricole français ainsi que l'implantation régionale de la filière joueront un rôle essentiel dans son développement et apporteront de nouvelles perspectives pour ces régions :

- **Création d'emplois**
 - avec un doublement potentiel du nombre d'emplois : **plus de 40 000 emplois** pour 2020 en France selon une étude de l'ADEME en mai 2012.
- **Nouveaux débouchés agricoles.** Exemple : les sacs plastiques fabriqués grâce à de la féculé de pommes de terre.
- **Pérennisation d'outils industriels.** Exemple : bioraffineries
- **Dynamisme économique régional.** La région Picardie fait ici figure d'exemple¹.

¹ Pour en savoir plus : http://www.carmee.fr/medias/01/pub_27/rapport_chimie_verte.pdf



Nouveau contexte : les réponses de la filière

>> Une nouvelle filière au service de l'innovation

Le pétrole a rendu possible le développement technologique et économique de nos sociétés. Il est à l'origine de la quasi-totalité de nos produits de consommation courante : construction, emballages, textiles, automobile, aéronautique... Toutefois, depuis les années 80, il est clairement apparu qu'il était nécessaire de développer de nouvelles matières. Toute l'industrie s'est alors engagée dans une phase de transition vers des voies complémentaires. Dans cette lignée la chimie bio-sourcée est apparue comme une solution totalement adaptée car répondant à deux enjeux forts :

- 1 – répondre aux nouvelles exigences de durabilité,
- 2 – rendre possible des innovations et permettre à la France voire à l'Europe d'accéder à une place de leader en matière de développement de produits à forte valeur ajoutée et de création d'emplois en France.

Le végétal s'avère donc être une alternative innovante aux ressources fossiles. Pour répondre à ces défis, les industriels de la chimie se sont engagés vers un objectif de 45% d'utilisation de ressources renouvelables en tant que matières premières de la chimie

10% d'utilisation de ressources végétales en tant que matière première de la chimie d'ici à 2017² contre 10% actuellement.

>> Une filière organisée pour répondre à un environnement réglementaire fort

La filière de la Chimie du Végétal inscrit son action dans le cadre du règlement européen REACH, entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. REACH est un système unique d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques au niveau communautaire. Il vise à améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement.

La Chimie du Végétal se positionne comme une solution complémentaire, voire alternative, notamment pour remplacer certaines substances dont l'utilisation n'est plus autorisée ou risque de ne plus l'être par les réglementations.

² Engagement de l'UIC lors du Grenelle de l'environnement

4



Elle offre également la possibilité d'en développer de nouvelles. Une posture qui place la filière dans l'obligation de tester rigoureusement **le cycle de vie de ses produits pour connaître parfaitement leur impact sur l'environnement, ainsi que leur toxicité et écotoxicité.**

>> Une filière compétitive pour répondre à une forte concurrence internationale

Le développement de la Chimie du Végétal se fait aujourd'hui dans un contexte de compétitivité internationale très fort. La continentalisation de l'offre se développe et incite les pays européens à se positionner sur des segments de marché spécifiques, portant des produits à forte valeur ajoutée. La France possède tout le potentiel nécessaire pour être l'un des principaux producteurs européens de produits bio-sourcés, à la condition qu'on lui donne les moyens de développer des produits à forte valeur ajoutée. La disponibilité des matières premières et l'expertise des acteurs déjà implantés dans ce secteur hautement compétitif en seront les principales clefs de réussite.

Les conditions de réussite de la filière

Le succès de la Chimie du Végétal en France et à l'international reposera, dans un futur proche, sur des conditions incontournables qui ont été clairement énoncées par Christophe Rupp-Dahlem, Président de l'ACDV, lors de la journée anniversaire de l'association.

>> Soutenir la R&D et faciliter l'installation d'unités industrielles innovantes pour asseoir la filière, développer les emplois et être compétitif

A ce stade la filière française est à l'origine de nombreuses innovations mais faute de moyens, les premières productions industrielles se font encore à l'étranger. Dans ce contexte les bioraffineries existantes doivent être considérées comme des points d'ancrage pour ces futures unités.

5



>> Bénéficier d'une fiscalité incitative, en étant force de propositions concrètes et ciblées

La filière Chimie du Végétal étant émergente, le développement des produits bio-sourcés qui ne sont pas encore compétitifs, doit être soutenu. La création d'un contexte réglementaire et fiscal favorable nécessite de travailler sur une palette d'outils complémentaires adaptés à la nature des différentes familles de produits bio-sourcés (intermédiaires, polymères et matériaux, produits de consommation). Plusieurs types de mesures peuvent être envisagées, et notamment une fiscalité avantageuse pour les produits bio-sourcés comme par exemple un crédit d'impôt, des TVA réduites, des crédits facilités, etc.

Pour déterminer des mesures fiscales adaptées au cadre français et européen, il est essentiel de mettre en place un groupe de travail avec des représentants du Ministère de l'Economie et des Finances, et des Ministères concernés par la Chimie du Végétal.

>> **Devenir un acteur majeur de la bio-économie intégrant la méthode Analyse de Cycle de Vie (ACV) développée par l'ACDV en collaboration avec l'ADEME**

L'économie circulaire dans laquelle s'inscrit la bio-économie repose sur trois piliers :

- 1 – l'amélioration des procédés,
- 2 – la Chimie du Végétal,
- 3 – le recyclage.

6



En synthèse :



TEMPS FORT

Le 4 février a eu lieu un rendez-vous entre les représentants de la filière (Union des Industries Chimiques) et le **Ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg** dans le cadre du **Comité stratégique de filière « chimie et matériaux » (CSF)**.

Objectifs pour la Chimie du Végétal :

Obtenir le soutien des pouvoirs publics pour le développement d'unités de production en France et créer un observatoire de la biomasse.

7



ACDV : une structure unique en son genre

>> De 5 membres à près de 50 en 5 ans !

Lancée en 2008 par **5 membres fondateurs**³, l'ACDV compte aujourd'hui **48¹ entreprises ou organisations**.

L'ACDV a pour vocation de proposer et créer toutes les conditions industrielles, économiques et politiques favorables au développement de la filière dans le cadre d'une agriculture et d'une chimie compétitives, responsables et durables.

Les membres de l'ACDV ont la particularité de couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur de la Chimie du Végétal. De l'amont agricole, avec par exemple Sofiproteol, Unigrains ou à l'aval avec Seb, Michelin ou SPHERE, en passant par des industriels de la chimie, des entreprises agro-industrielles, des ingénieristes ou des associations professionnelles et des pôles de compétitivités.

L'ACDV a permis la collaboration des agro-industriels et des professionnels de la chimie, animant une véritable dynamique de nouvelle filière autour de la Chimie du Végétal. Ce type de structure demeure à ce jour unique au niveau européen et international.

>> Des missions bien spécifiques pour soutenir le développement du secteur

Les 2 principales missions de l'ACDV :

- la **promotion** de cette filière d'avenir pour la France et l'Europe,
- la **structuration de la filière**, la **mutualisation des efforts** et la **normalisation**.

Pour mener à bien ces missions, l'ACDV a constitué des groupes d'experts.

Aujourd'hui au nombre de six : normes et références, analyse de cycle de vie, veille technico-économique, réglementation et incitations, communication, polymères végétaux.

³Pôle IAR, les entreprises Rhodia et Roquette, les associations professionnelles : Union des Industries Chimiques et Unions des Syndicats des Industries des Produits Amylacés » et de leurs dérivés.

⁴Liste complète des adhérents en fin de communiqué



>> Des réalisations concrètes !

L'ACDV a favorisé les réflexions entre nos adhérents (industriels et pôles de compétitivité) pour la mise en place de **projets collaboratifs comme PIVERT**⁵. Elle a également créé récemment un **indicateur sur la teneur en biomasse des produits bio-sourcés** qui a pour but de déboucher sur la mise en place d'une future norme européenne. Enfin l'association est à l'initiative de **colloques pour experts européens** permettant l'échange et le partage de connaissances.

LES 4 GRANDS DOMAINES D'INTERVENTION DE L'ACDV

>> **La représentation et la promotion de la Chimie du Végétal** : élaborer des notes d'information, des études, des positions et argumentaires communs, à destination des acteurs de la Chimie du Végétal, des pouvoirs publics français et européens, des medias et des ONG, pour définir un contexte propice au développement d'une chimie fondée sur l'utilisation du végétal.

>> **L'identification des grands enjeux pour les industriels** : favoriser la recherche et l'innovation, en particulier dans le domaine des biotechnologies industrielles, avec pour objectif le développement de raffineries végétales (également appelées bioraffineries).

>> **La mise en place d'une intelligence économique et technique**, au travers d'une veille internationale et d'analyses permettant d'évaluer les tendances technologiques et économiques de la Chimie du Végétal dans le monde.

>> **Une réflexion stratégique sur les actions à mener en fonction de l'intérêt des marchés** (construction, cosmétiques, automobile, aéronautique, emballage).

Au service de ses adhérents, l'activité de l'ACDV s'articule autour de 6 groupes d'experts. Ces groupes visent à créer une dynamique fondée sur le partage d'expertises et enseignements au profit d'actions politiques et industrielles concrètes. Ils fonctionnent en « mode projet » sur la base des compétences et de la valeur ajoutée de chacun de leurs membres par rapport aux thématiques qui ont été définies.

⁵ Picardie Innovations Végétales Enseignements et Recherches Technologiques





Contact Presse

Le Bureau de Com - Stéphanie BOSSANT - Tel : 01 56 33 43 15 sbossant@lebureaucom.fr